

N° 2025-080

CONVENTION DE PARTENARIAT SOUTIEN AIDANTS ALZHEIMER

L'an deux mil vingt-cinq le 14 mai, le Conseil Communautaire dûment convoqué le sept mai, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes CHAMOOUSSIN Bernadette, DUCHOSAL Sylviane, FAGGIANELLI Evelyne, FAVRE Maryse, GIROD-GEDDA Isabelle, LIMONTA VERTHIER Muriel, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle
MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC Jacques, FAVRE Didier, GOSTOLI Michel, HANRARD Bernard, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, TRAISSARD Robert, VIBERT Christian, VILLIBORD Guillaume

Absente excusée :

Mme BERARD Patricia (donne pouvoir à Mme Michelle VILLIEN)

Absents :

Mme ASTIER Fabienne,
MM. MARCHAND-MAILLET Thierry, URBAIN Xavier

En exercice : 27

Présents : 23

Absents : 4

dont pouvoir : 1

Le président rappelle qu'en 2023 une étude a été menée auprès des aidants du territoire afin de cibler au mieux leurs problématiques, attentes et besoins, dans l'objectif d'enrichir la réflexion sur les actions à engager, à maintenir ou à développer sur le territoire pour cette population.

Ainsi, certaines pistes d'actions ont été relevées, dont la co-construction avec l'association France Alzheimer Savoie de solutions de répit.

Cette volonté de travailler ensemble sur des actions à destination des aidants est également soutenue par le CIAS des Versants d'Aime et la Maison de Santé des Versants d'Aime.

Aussi afin de mettre en place une coopération renforcée entre ces acteurs dans le cadre de la couverture des besoins des aidants repérés sur le territoire des Versants d'Aime, une première convention avait été signée en 2024 et prend fin au 30.06.2025.

Celle-ci avait pour objet notamment la mise en place de groupes de parole à destination des aidants. Ceux-ci se sont déroulés avec succès et il convient d'établir une nouvelle convention afin de continuer à proposer ces groupes de parole ou toute autre action jugée pertinente sur le Territoire.

Dans le cadre de cette convention, la Communauté de Communes Les Versants d'Aime s'engage à :

- Communiquer sur l'ensemble des actions partenariales communes ;
- Collaborer si besoin aux projets portés pour l'accompagnement aux aidants ;

- Communiquer sur l'existence et les actions de la plateforme savoyarde de soutien aux aidants portée par l'association France Alzheimer Savoie.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 24
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 24
- nombre de votes « pour » : 24
- nombre de votes « contre » : 0

Considérant les résultats de l'enquête menée en 2023 auprès des aidants du territoire,

Considérant la délibération 2024-056,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

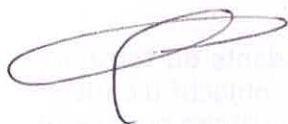
Vu le projet de convention de partenariat annexé,

AUTORISE la signature de ladite convention.

FAIT ET DELIBERE LE 14 MAI 2025.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance,
Michel GOSTOLI



Le Président,
Lucien SPIGARELLI



LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTEISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX